

Par Thibault Chaffotte

Le 25 février 2021 à 20h01

Les contaminations progressent en Ile-de-France, au point que ses huit départements viennent d'être placés [sous « surveillance renforcée »](#) par le gouvernement. La preuve à l'usine Dassault Aviation d'Argenteuil (Val-d'Oise), où le coronavirus se répand à toute vitesse. « On n'a plus de directeur, plus de directeur adjoint et plus de chef du personnel », déplore Damien Jouanne, délégué syndical [à la CGT](#).

L'entreprise informe régulièrement les représentants du personnel de l'évolution de la situation sanitaire dans l'entreprise. Lors d'une réunion de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), mercredi, la CGT a appris que 24 salariés avaient été testés positifs. « Ça a explosé. On est passé en une semaine de 8 à 24 cas », relève Damien Jouanne. Parmi eux, 18 ont été contaminés par [le variant sud-africain](#) du virus.

### **Quatre propositions pour freiner la propagation**

« On ne sait pas pourquoi ça a explosé, indique-t-il. Mais on constate que les mesures minimales ne sont pas prises. » Les élus du syndicat ont signalé un danger grave et imminent à la direction, ce qui a déclenché une enquête interne. Lors de celle-ci, le syndicat a proposé quatre mesures pour freiner la progression de l'épidémie.

Il estime qu'il faut inciter les salariés vulnérables à rester chez eux. Cela concerne 88 personnes qui viennent travailler sur place. La CGT demande aussi la mise en place d'un temps de battement d'une heure entre le départ de l'équipe du matin et l'arrivée de celle du soir pour éviter les contacts.

Le syndicat souhaite instaurer une équipe dédiée au nettoyage du matériel utilisé par plusieurs personnes. Actuellement, chaque salarié est censé le faire après usage, mais le syndicat estime que cela ne fonctionne pas. Enfin, il demande à [développer le télétravail](#). « On demande la fermeture de l'usine tant que ces mesures ne sont pas appliquées », explique Damien Jouanne. Une réunion de CSE extraordinaire est prévue ce vendredi matin, après l'enquête qui a eu lieu ce jeudi après-midi.

## Déjà une alerte en mars 2020

La CGT avait déjà signalé un danger grave et imminent en mars de l'année dernière, en raison de la progression de l'épidémie. La direction avait justement procédé à [la fermeture du site](#) avec mise au chômage partiel et congés imposés pour les salariés. L'activité avait progressivement repris à la sortie du confinement. Portée par les commandes de Rafale destinés à la Grèce, l'entreprise connaît une activité soutenue. La charge de travail doit rester stable jusqu'en 2030.

La direction de Dassault Aviation n'a pas répondu à nos questions. L'inspection du travail non plus. L'agence régionale de santé (ARS) n'a pas souhaité apporter de précision sur cette situation et se retranche derrière le « secret médical ».

---